



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Espèces menacées d'extinction

Question écrite n° 41513

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la liste rouge des espèces menacées, publiée le 4 septembre 2021 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Depuis 1964, l'UICN publie cette liste rouge - véritable inventaire à l'échelle du monde -, avec des chiffres chaque année de plus en plus effarants et inquiétants. Selon l'UICN, 28 % des espèces étudiées seraient menacées. Craig Hilton-Taylor, responsable de l'UICN, énonçant même que « nous sommes tout prêt d'une sixième extinction de masse ». À titre d'exemple, le dragon de Komodo, les requins et les raies seraient particulièrement vulnérables. En France métropolitaine, toujours selon l'UICN, 14 % des mammifères, 24 % des reptiles, 23 % des amphibiens, 32 % des oiseaux nicheurs et 19 % des poissons d'eau douce sont menacés de disparition du territoire. Ainsi, face à ces enjeux d'une extrême importance et à la gravité de la situation, elle lui demande quels engagements compte prendre la France au niveau national comme au niveau international pour inverser cette tendance mortifère à la fois pour les espèces animales comme pour la planète.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Valetta Ardisson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41513

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7323

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)